

Il sera procédé le VENDREDI 26 AVRIL 2024 A PARTIR DE 10H00, à l'audience du JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT PIERRE (LA REUNION), au Palais de Justice, 28 rue Archambaud, 97410 SAINT PIERRE, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné, sur le Cahier des conditions de vente déposé au Greffe dudit Tribunal :

- SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE (LA REUNION), « LOG N 829 - 9 Rue du Bon Pasteur - 97410 SAINT PIERRE, Immeuble dénommé « RESIDENCE FRONT DE MER 7 - COPROPRIETE CC », soumis au régime de la copropriété, situé sur le territoire de la Commune de SAINT-PIERRE (97410), Lieudit « RAVINE BLANCHE », composé d'un bâtiment unique, élevé de deux niveaux (un rez-de-chaussée et un étage), comportant au total deux (2) lots à usage d'habitation, figurant au cadastre sous les références :

Section : DM; N° 930;

Lieudit : 9 Rue du Bon Pasteur;

Contenance : 00ha 00a 86ca

Le lot de copropriété suivant :

Lot numéro deux (2) : un appartement en duplex de 4 pièces principales situé dans le bâtiment unique, au rez-de-chaussée, comprenant :

- Au rez-de-chaussée, deux séjours, une cuisine, une salle de bains, un WC, un dégagement et un escalier,

- Au premier étage, deux chambres et un dégagement

Figurant sous liseré violet et portant le numéro 2 sur les plans de l'EDD.

---

Et les cinquante centièmes (50/100èmes) des parties communes générales. - SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE (LA REUNION), un terrain nu à usage de cour et jardin, figurant au cadastre sous les références :

Section : DM; N° 933;

Lieudit : 4 Rue Mano Severin;

Contenance : 00ha 02a 31ca

Tel que ce bien existe avec ses aisances, parties attenantes et dépendances, et les droits de toute nature qui y sont attachés, sans exception ni réserve.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION - REGLEMENT DE COPROPRIETE

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick VALERY, notaire à SAINT-PIERRE (Réunion), le 26 août 2014 publié au Service de la Publicité Foncière de SAINT-PIERRE (LA REUNION), le 22 septembre 2014 Volume 2014 P numéro 4048.

MISE A PRIX : 50 900 EUROS (CINQUANTE MILLE NEUF CENT EUROS) OUTRE LES CHARGES.

CETTE VENTE est poursuivie à la requête de la SOCIETE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REUNION dénommée en abrégé SOFIDER, Société Anonyme au capital de 40 000 000,00 €, identifiée au SIREN sous n° 314 539 347 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Denis de La Réunion, dont le siège social est 3, rue Labour- donnais, 97400 SAINT DENIS, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Les visites du bien saisi auront lieu le samedi précédant l'adjudication avec le concours de la SCP PUEYO-MOUTON Commissaires de Justice à SAINT PIERRE (Tél : 02 62 25 10 35) dont il conviendra de se rapprocher.

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de SAINT PIERRE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Laurent LABONNE, Avocat, à tous les avocats inscrits au Barreau de SAINT PIERRE (LA REUNION) et au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT PIERRE où le cahier des conditions de vente est déposé (RG N° 23/00009).